

Les ateliers de l'éthique The Ethics Forum

Les ateliers de l'éthique
The Ethics Forum

Introduction

Daniel Marc Weinstock

Volume 1, Number 2, Fall 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1044676ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1044676ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

ISSN

1718-9977 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Weinstock, D. M. (2006). Introduction. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 1(2), 6–7. <https://doi.org/10.7202/1044676ar>

Tous droits réservés © Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, 2006



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Vous tenez entre les mains (virtuelles) les actes d'un colloque qui réunit à Montréal plus de trente conférenciers issus de contextes académiques et professionnels très divers, et qui bénéficia du support de près de vingt organismes. Cet engagement intellectuel et matériel d'une rare ampleur témoigne de l'importance que revêtent aujourd'hui, pour une multitude d'acteurs, les pratiques et les valeurs liées à la notion d'un développement durable.

Les origines de ce colloque eurent cependant une impulsion beaucoup plus modeste. Pour tout dire, c'est un modeste *burrito* qui me mit la puce à l'oreille philosophique. Assis dans un petit mexicain de quartier, je me mis à lire son menu, qui assurait le consommateur du soin pris par les propriétaires d'assurer que toutes les étapes de préparation des mets servis étaient entourées d'un souci de durabilité (*sustainability*). C'est alors que je me dis que le concept de durabilité était peut-être sur le point de devenir victime de son succès. L'ubiquité d'un concept est souvent le signe qu'il a été vidé de son sens. Lorsqu'il est utilisé à toutes les sauces (on m'excusera le jeu de mot!), c'est peut-être qu'on lui fait dire à peu près n'importe quoi. C'est le sort qui a été réservé à d'autres concepts dans le discours tant scientifique que populaire dans les dernières années. Que l'on pense simplement au peu de soin qui entoure aujourd'hui notre utilisation du vocable « citoyen ».

Devant l'explosion sémantique à laquelle est sujet un concept, deux réflexes sont possibles. Le premier est celui du resserrement. Afin de préserver la substantifique moëlle du concept, il s'agirait de revenir à un sens premier, pur, et de reléguer aux bans conceptuels toute utilisation qui s'en écarterait. Quel est le sens premier du concept de durabilité? Il dénote un souci pour les générations futures, et exige des générations présentes que leurs pratiques, et notamment leur exploitation de ressources et leur impact sur l'environnement naturel et bâti, ne nuise pas aux générations futures. Ce concept laisse ouvert le champ des possibles, car il est compatible avec une attitude de conservation, selon laquelle la seule manière de respecter cet engagement est de minimiser les traces de notre passage sur cette Terre, et avec une attitude techniciste, qui voudrait qu'il n'y a aucune limite *a priori* à notre exploitation des ressources et à notre altération de notre environnement, à condition que nous prévoyions aux générations à venir les moyens de s'adapter sans perte d'utilité aux changements que nous aurons effectués.

Un deuxième réflexe consiste à faire le constat que pour pur et précis qu'il puisse être à l'intérieur de certains discours académiques, par exemple en sciences économiques ou encore en philosophie, le concept en question ne fonctionne en réalité pas vraiment comme un concept aux contours dont on voudrait qu'ils soient précis, mais plutôt comme un terme portemanteau recoupant une diversité de pratiques professionnelles et de débats académiques réunis par une préoccupation générale plus floue. Le terme serait à célébrer non pas à cause d'une précision analytique que nous serions parvenus à lui trouver, mais en vertu de la multiplicité et au foisonnement d'activité intellectuelle qu'il a permis.

Les concepteurs du colloque « Le développement durable a-t-il un avenir? » se sont laissés tenter par ces deux réflexes. C'est la raison pour laquelle on y retrouve des praticiens provenant de champs d'activités très différents (commerce équitable, architecture, affaires), dont les contributions nous ont permis d'apprécier à quel point un souci de « durabilité » a infléchi et modifié les pratiques professionnelles, (ainsi que l'enseignement de ces professions dans les facultés

professionnelles), même si ces modifications ne peuvent pas être interprétées comme émanant d'une conception partagée de ce que signifie le vocable en question, mais également de disciplines (philosophie, sciences économiques et politiques, droit) susceptibles de nous éclairer sur la genèse ainsi que sur les contours conceptuels d'une notion que l'on voudrait sauver de l'explosion sémantique.

Le colloque est-il parvenu à répondre à la question qui lui a servi de titre? Au lecteur d'en juger. Chose certaine, même si le concept devait céder le pas devant des concepts plus précis, il aura à jamais changé le monde, en changeant les pratiques qui s'en sont un temps réclamés, en leur insufflant une préoccupation éthique fondamentale. J'entends par là le fait que ce qui semble s'être fait dans les pratiques professionnelles susmentionnées au nom de la durabilité (et ce qui est probablement en train de se faire au nom d'un autre concept tout aussi vague sur le plan sémantique mais potentiellement riche en termes d'implications pratiques, celui de *précaution*) est d'avoir conclu que l'éthique ne peut se réduire à un ensemble restreint de critères, le plus souvent exprimables dans le contexte d'un code de déontologie, visant à imposer des limites à des projets et à des pratiques qui ont par ailleurs été conçues à l'origine sans souci éthique constitutif, mais qu'elle doit au contraire orienter le sens même des gestes posés par les professionnels. Si ce souci éthique constitutif devait finir par s'installer de manière « durable » dans les professions du fait de leur association avec le concept de « durabilité », c'est que le concept aura fait tout le travail que nous sommes en droit de lui demander.